

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON 24230 VELINES

DÉLIBÉRATION DE20-042

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à Villefranche de Lonchat sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 17 février 2020

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Ghislain PANTAROTTO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Thierry LANSADE, Hélène DENOST, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Thierry HÉRITIER, Karine LEY, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Yveline TESSONNEAU, Jocelyne ARSIGNY, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Philippe FAYET, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON

<u>Pouvoirs</u>: Michel FRICHOU par Thierry BOIDÉ, Sylvie CROSSOIR par Christian GALLOT, Jean-Luc FAVRETTO par Hélène DENOST, Annie MAIGRE par Karine LEY, Gérard BONNAMY par Jocelyne ARSIGNY, Gilbert DE MIRAS par Philippe FAYET, Magalie LEPLET par Gilles TAVERSON

Secrétaire: Jocelyne ARSIGNY

Membres en exercice: 31 Présents: 22 Votants: 29 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 25

OBJET: ADHÉSION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la création, en date du 25 Février 1992, d'un Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de Gestion.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ Décide l'adhésion de la collectivité au CDAS,
- ✓ **S'engage à** inscrire au Budget le montant total de la cotisation,
- ✓ Autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

Le Président Thierry BOIDÉ